



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Mohamed MAHALI

Adjoint au Maire

Urbanisme/Défi Climatique

Droits des sols/Logement/Écologie Urbaine

Tél. 04 94 36 86 21

mmahali@mairie-toulon.fr



Monsieur Evence RICHARD
Préfet du Var
Boulevard du 112^{ème} Régiment d'Infanterie
83070 TOULON

Toulon, le

17 MARS 2023

N/Réf : D2023- 031

Objet : Demande de dérogation à l'interdiction de destruction d'œufs de goélands

Monsieur le Préfet,

Le goéland leucophée est source, dans la ville de Toulon, de nombreuses plaintes des habitants suite aux nuisances qu'il y occasionne : bruit et agressivité notamment en période d'élevage des poussins, salissures liées aux déjections ...

Celui-ci étant une espèce protégée, vous nous avez accordé, par arrêté préfectoral en date du 4 mai 2021, l'autorisation de faire procéder, sur le territoire de la commune de Toulon, à la stérilisation des œufs de goélands leucophée (*Larus Michahellis*).

Cet arrêté arrivant à terme à l'issue de l'année 2023, j'ai l'honneur de vous demander, pour des raisons de sécurité et de salubrité publique, une nouvelle dérogation à l'interdiction de destruction des œufs en milieu urbain.

Le dossier ci-joint précise le mode opératoire, les mesures d'accompagnement prises ainsi que les modalités de compte rendu des opérations réalisées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Mohamed MAHALI
Adjoint au Maire